

Formulaire d'achèvement de la formation

Instructions : Faites parvenir ce formulaire à Métiers spécialisés Ontario par :

- **Courriel**: Veuillez appeler Métiers spécialisés Ontario pour obtenir les instructions concernant l'envoi sécurisé de courriels au 647-847-3000 ou sans frais (en Ontario seulement) au 1-855-299-0028, du lundi au vendredi de 7 h à 19 h (HNE) **ou**
- **Poste**: Métiers spécialisés Ontario, CP 2354, CSP SQ1 Shoppers, Mississauga (Ontario) L5B 3C8.

Pour obtenir de l'aide, contactez-nous au 647 847-3000 ou au 1 855 299-0028 (sans frais en Ontario seulement), du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h HNE.

Section 1 – Information sur le contrat d'apprentissage enregistré

Il peut vous être demandé de fournir une preuve des heures travaillées ou des compétences acquises. L'annexe C de la Norme de formation par l'apprentissage est utilisée pour le suivi des compétences professionnelles.

Numéro du contrat:	
Code du métier:	
Nom du métier:	

Section 2 – Information de l'apprenti/apprentie

Nom complet de l'apprenti/apprentie:	
Numéro ID de la personne cliente:	
Adresse courriel:	

Section 3 – Information du parrain/de la marraine

Numéro ID du parrain/de la marraine:	
Nom légal complet:	
Nom du contact :	
Adresse courriel:	

Section 4 – Confirmation et consentement

L'apprenti/apprentie nommé(e) dans ce formulaire a examiné et accepte cette demande d'achèvement de formation.

L'apprenti/apprentie consent de plus à ce que Métiers spécialisés Ontario recueille, utilise et divulgue des renseignements personnels aux fins d'enregistrement et de certification, conformément à la *Loi* sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de 1990 (LAIPVP) (<https://www.ontario.ca/lois/loi/90f31>) et à la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés* (LOPMS).

Signature de l'apprenti/apprentie:

Date (jj/mm/aaaa):

Section 5 – Attestation et consentement du parrain/de la marraine

En tant que parrain/marraine de l'apprenti/apprentie susmentionné(e), je confirme :

1. **Achèvement du programme** : L'apprenti/apprentie a satisfait à toutes les exigences de formation en milieu de travail propres au métier (compétences et/ou heures) telles que décrites dans le contrat d'apprentissage enregistré et la norme de formation par l'apprentissage, et que le ou les formateurs/formatrices désigné(e)s ont vérifié que l'apprenti/apprentie a démontré avec succès toutes les compétences obligatoires spécifiées dans la norme de formation par l'apprentissage.
2. **Formation** : Toutes les formations ont été dispensées par des formateurs/formatrices qualifié(e)s, conformément à la classification des métiers :
 - a. Métiers à accréditation obligatoire – un formateur/une formatrice doit détenir un certificat de qualification valide en vertu de *la Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés* (LOPMS) (<https://www.ontario.ca/lois/loi/s21028>) dans le même métier que l'apprenti/apprentie.
 - b. Métiers à accréditation non obligatoire – un formateur/une formatrice doit détenir un certificat de qualification en vertu de la LOPMS ou être un compagnon/une compagne d'apprentissage selon la définition du *Règl. de l'Ont. 873/21* dans le même métier que l'apprenti/apprentie.

Je déclare que les informations fournies ci-dessus sont, à ma connaissance, exactes et complètes.

Je comprends que le fait de fournir des informations fausses ou trompeuses peut entraîner la disqualification de la certification, conformément à l'article 16(2)(b) de la LOPMS. De plus, conformément à l'article 37(3) de la LOPMS (<https://www.ontario.ca/lois/loi/s21028>), la soumission intentionnelle de faux renseignements dans une demande ou des documents connexes constitue une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ en cas de condamnation.

Je consens de plus à ce que Métiers spécialisés Ontario recueille, utilise et divulgue des renseignements personnels aux fins d'enregistrement et de certification, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée de 1990* (LAIPVP) (<https://www.ontario.ca/lois/loi/90f31>) et à la LOPMS.

Nom complet du parrain/de la marraine
Signature du parrain/de la marraine
Date (jj/mm/aaaa)